

**MUNICIPALITE****Préavis 2016–2021 / N° 12****Budget de fonctionnement 2017**

Rolle, le 31 octobre 2016

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la Loi sur les communes du 28 février 1956, du règlement d'application du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et des articles 85 et suivants du règlement du Conseil communal de Rolle du 29 août 2014, nous avons l'honneur de présenter et de soumettre à votre approbation le budget de l'année 2017.

1. PREAMBULE

La Municipalité doit faire face à des choix complexes et trouver un équilibre entre besoins et moyens. Malgré les efforts consentis dans tous les postes budgétaires afin de réduire au maximum le déficit, le résultat du projet de budget 2017 ne parvient pas à l'équilibre. Par conséquent, la Municipalité propose un budget de fonctionnement présentant un excédent de charges de Fr. 1'155'465.—, contre un résultat budgétaire bénéficiaire de Fr. 661'122.— prévu pour l'année 2016. La comparaison des budgets 2017 et 2016 ainsi que les comptes 2015 se présente selon le tableau suivant :

	Budget 2017	Budget 2016	Variations		Comptes 2015
Charges	53'353'795	45'921'286	7'432'509	16%	56'647'040
Revenus	52'198'330	46'582'408	5'615'922	12%	59'498'363
Bénéfice		661'122			2'851'323
Déficit	1'155'465				

En effet et conformément au tableau ci-dessus, l'augmentation des charges est plus importante que celle des revenus. Les principales raisons sont décrites ci-après.

La péréquation financière

Mécanisme de répartition de la facture sociale entre les différentes communes du canton, son but est d'atténuer les différences de capacité contributive entre les communes. Le bon résultat des comptes 2015 de la Commune, notamment au niveau des recettes fiscales des personnes morales, se traduit par le biais de ce mécanisme en entraînant une augmentation significative des charges. Ce mécanisme est décrit de façon plus détaillée dans les pages suivantes. En outre, le total des charges cantonales à répartir entre les communes augmente chaque année de manière significative, ce qui alourdit d'autant leurs charges respectives.

Associations communales

En outre et conformément aux documents annexés, une très forte augmentation générale des participations intercommunales est constatée, particulièrement pour celles de l'instruction publique, en relation avec l'augmentation des besoins et la construction des nouveaux bâtiments scolaires. Le total des participations communales et cantonales représente les 50% du budget de fonctionnement. Pour plus de précisions, le graphique (point 6 de la page 10) présente la répartition des principales charges par nature.

Revenus fiscaux

L'Administration cantonale des Impôts annonce à cet égard des perspectives fiscales des personnes morales extrêmement volatiles et fluctuantes, ceci en relation avec le contexte économique général actuel particulièrement difficile. Par conséquent, les prévisions d'entrées annoncées doivent être prises en considération avec une extrême prudence. Il apparaît néanmoins que la Commune ne devrait être que peu impactée par l'entrée en vigueur du RIE III en 2019, car il n'aura guère d'incidences sur les entreprises au bénéfice d'un régime fiscal particulier.

Politique salariale

La Municipalité a prévu au budget 2017 une enveloppe représentant une augmentation de 1.5% de la masse salariale. Aucune indexation au coût de la vie n'est prévue pour 2017.

Politique d'amortissements

Sur demande de la COFIN, la Municipalité applique la politique d'amortissements suivante depuis le budget 2008, fondée sur les critères suivants :

1. Les amortissements démarrent au moment où l'usage de l'objet à amortir commence. Si une inconnue importante au niveau du montant net demeure sur un des points suivants, la Municipalité peut décider de le décaler jusqu'au moment où le montant final sera connu :
 - a. montant des factures
 - b. montant des recettes à facturer
 - c. montant des prélèvements
 - d. montant des éventuelles subventions.
2. Lors de l'élaboration du budget, les amortissements sont prévus dans l'année de la prise d'usage (pour autant que ceci soit établi au moment du budget) sous réserve de la

condition 1. Si le montant déterminant n'est pas connu, l'amortissement sera calculé sur la base du montant du préavis. L'amortissement comptabilisé à la clôture pourra être différent de celui budgétisé dans la mesure où il sera basé sur le montant effectif.

3. Pour les comptes, la Municipalité, une fois le montant investi connu, peut proposer l'amortissement d'un investissement lors de la clôture annuelle.
4. La Municipalité est compétente pour proposer des amortissements extraordinaires.

Consignes budgétaires

Les prévisions suivantes ont en outre prévalu lors du calcul du budget 2017 :

- Stratégie opérationnelle et d'investissements de la Municipalité.
- Incidences connues au 3 octobre 2016 dans un contexte général: charges non maîtrisables comme notre participation aux coûts de la facture sociale cantonale ou le versement au fonds de péréquation intercommunal, ou encore les budgets des associations.
- Eléments comptables des exercices 2016 et 2015.
- Contenu des budgets antérieurs.

Incidences connues au 3 octobre 2016 et contexte général

Au niveau des recettes, conformément au préavis 2016 - 2021 / N° 6 déposé le 11 octobre 2016, fixant le taux d'imposition pour l'année 2017, les éléments suivants ont été pris en compte :

- Les encaissements de 2015 et 2014.
- La croissance escomptée de la population.
- L'augmentation à froid de la capacité contributive moyenne des rollois.
- Les événements extraordinaires de 2016 connus à ce jour.

Cette approche a été confrontée avec les documents actualisés tous les mois par le Receveur du Canton (Service fiscal). L'affinement des méthodes de calcul de l'Etat invite à une certaine prudence quant aux chiffres finaux de 2016, compte tenu de deux phénomènes distincts :

- 1) Le domicile fiscal est arrêté au 31 décembre, par conséquent des impôts déjà perçus peuvent jusqu'à cette date faire l'objet d'un « transfert » au détriment de la Commune. Ou inversement si la personne physique ou morale concernée, quittant son lieu de résidence actuelle, s'établissait à Rolle avant la fin de l'année.
- 2) La répartition sur l'année en cours et l'année à venir (transitoires) ne nous est communiquée qu'à la fin de l'exercice ; elle peut selon les cas représenter un montant important.

En conséquence de quoi le Service des finances a adopté une position fondée sur la faible croissance de la population estimée en 2017. Il s'agit là d'une voie prudente en regard d'espérances fiscales trop optimistes. Il en a été de même pour le calcul des personnes morales, au sujet duquel la Municipalité suit l'évolution de près en contact étroit avec l'Administration cantonale des impôts (suivi sur les exonérations fiscales en cours).

Charges étatiques : Les éléments provisoires du calcul des participations communales pour 2017 arriveront du Canton après la validation du budget par la Municipalité. Les comptes liés à la facture sociale et à la péréquation sont évidemment touchés, cela en rapport aux chiffres des années antérieures.

4.	ANALYSES ET COMPARATIFS
-----------	--------------------------------

Les pages suivantes contiennent les analyses sous forme de tableaux énoncés ci-après, afin de permettre une meilleure vision de la situation.

1. Comparatif des budgets par nature 2017 et 2016, avec détail des principales évolutions
2. Tableau récapitulatif des participations intercommunales et participations statutaires
3. Evolution de la facture sociale
4. Récapitulatif résumé des deux premiers tableaux
5. Evolution des participations de 2012 à 2017
6. Répartition des principales charges par nature pour le budget 2017 et synthèse globale.
7. Evolution des charges de 2012 à 2017

* * * * *

1. Comparatif des budgets par nature 2017 et 2016, avec détail des principales évolutions :

		Budget 2017	Budget 2016	Variations budgets	%
3	Charges	53'353'795	45'921'286	7'432'509	16.2%
30	Autorités et personnel	7'614'295	7'526'710	87'585	1.2%
31	Biens, services, marchandises	10'304'350	10'525'880	(221'530)	-2.1%
32	Intérêts passifs	356'450	510'260	(153'810)	-30.1%
33	Amortissements	3'020'180	3'094'885	(74'705)	-2.4%
35	Rembt, part. et subv. collect.	27'599'880	21'391'421	6'208'459	29.0%
36	Aides et subventions	3'010'990	2'489'510	521'480	20.9%
38	Attrib. aux fonds et aux	1'387'650	322'620	1'065'030	330.1%
39	Imputations internes	60'000	60'000	-	0.0%
4	Revenus	52'198'330	46'582'408	5'615'922	12.1%
40	Impôts	33'290'000	29'410'000	3'880'000	13.2%
41	Patentes, concessions	222'700	225'000	(2'300)	-1.0%
42	Revenus du patrimoine	3'338'000	3'366'910	(28'910)	-0.9%
43	Taxes, émoluments, produits	8'149'340	6'237'960	1'911'380	30.6%
44	Parts à des recettes	503'500	502'200	1'300	0.3%
45	Particip./ rpts de collectivit.	4'940'250	4'132'860	807'390	19.5%
46	Atres particip./subventions	129'330	129'330	-	0.0%
48	Prélèvem. s/ fonds et	1'565'210	2'518'148	(952'938)	-37.8%
49	Imputations internes	60'000	60'000	-	0.0%

Résultat (Perte) bénéfice	(1'155'465)	661'122
----------------------------------	--------------------	----------------

Autorités et personnel (30) : ces charges comprennent les salaires des autorités, du personnel fixe et auxiliaire, les charges sociales et patronales, ainsi que les autres charges liées à la formation et aux indemnités. La hausse provient d'une augmentation de l'enveloppe de 1.5%, réduite d'un ajustement prévisionnel des assurances sociales (ajustement de la méthode de calcul).

Biens, services, marchandises (31) : la baisse des prix de l'énergie, notamment celle du gaz, complétée par des réductions de notre participation à des manifestations culturelles, permettent de compenser l'augmentation des coûts des frais d'entretien.

Intérêts passifs (32) : cette réduction est due à la diminution de la dette, renforcée par le niveau historiquement bas des taux d'intérêts. Ce qui permet de diminuer nos charges financières.

Amortissements (33) : ils restent stables, conformément au détail ci-dessous :

	Budget 2017	Budget 2016
Amortissement du patrimoine administratif : Grand-Rue	511'677	511'677
Amortissement du patrimoine administratif : génie civil	253'758	322'213
Amortissement du patrimoine administratif : collecteurs	517'480	517'480
Amortissement du patrimoine administratif : collèges et	385'455	381'645
Amortissement du patrimoine administratif : la Cure,	271'616	361'953
Amortissement du patrimoine administratif : divers	247'014	349'817
Amortissement du patrimoine financier :	483'180	300'100
Défalcations (débiteurs) :	350'000	350'000
Totaux	3'020'180	3'094'885

Remboursement, participations et subventions aux collectivités publiques (35), aides et subventions (36) : ces postes, à eux seuls, représentent quasiment la totalité de l'augmentation des charges budgétées entre 2016 et 2017 et, comme mentionné précédemment, le coût des associations et les acomptes des charges des péréquations pèsent plus lourdement sur le budget communal que prévu, en raison notamment des recettes fiscales 2015 qui furent à leur plus haut niveau historique en termes de point d'impôts. A ce phénomène s'ajoute l'augmentation du coût cantonal, total de la facture sociale, qui ne cesse de progresser année après année de l'ordre de plusieurs dizaines de millions (Fr. 735'072'900.— pour 2017 / Fr. 703'936'600.— pour 2016 / Fr. 675'983'500.— pour 2015).

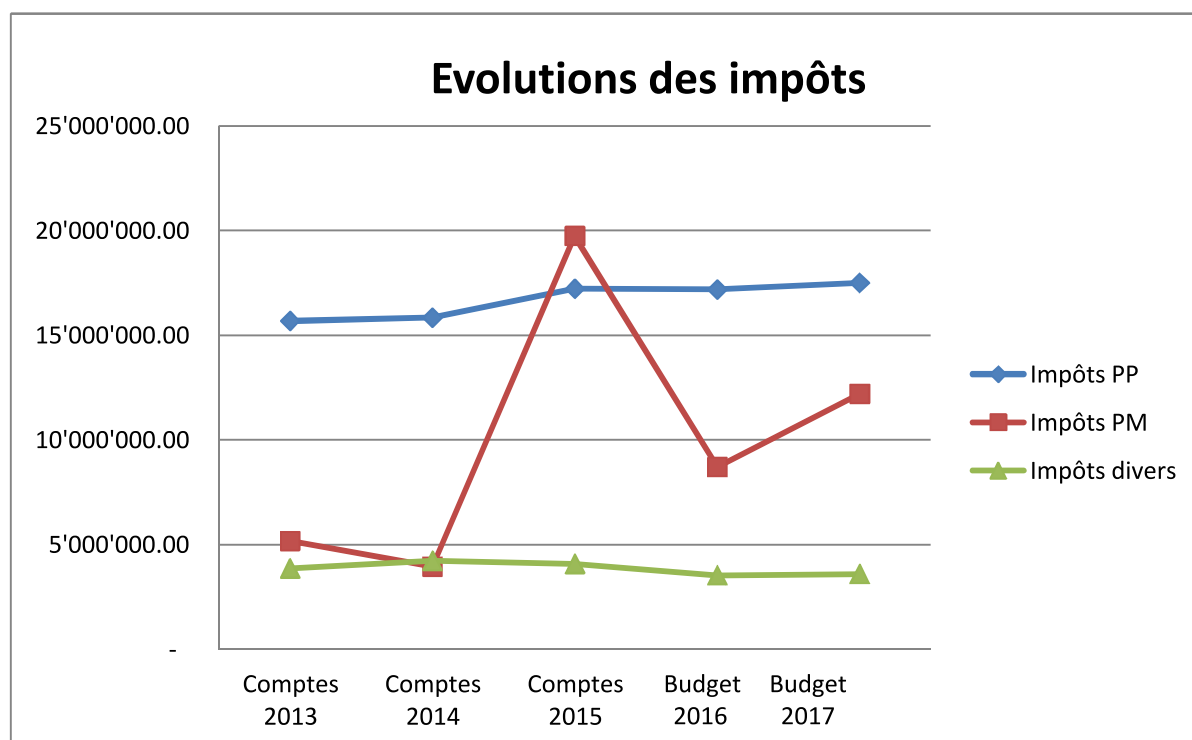
De plus, par le calcul de la valeur de son point d'impôt par habitant, la Commune de Rolle est définie « à forte capacité financière ». Pour mémoire, cette valeur est obtenue en divisant les revenus fiscaux par le taux d'impôt, puis par le total des habitants. Le point d'impôt étant particulièrement élevé en comparaison des autres communes vaudoises, ce qui oblige la Commune à participer fortement à la péréquation communale et à la facture sociale.

Attribution aux fonds et financements spéciaux (38) : conformément au préavis 2011-2016 N° 42, nous avons créé un fonds affecté pour la réalisation d'infrastructures communautaires, lié à des mesures d'aménagement du territoire ; un virement de Fr. 1 million y est prévu. Cette attribution n'a cependant pas d'impact sur la marge d'autofinancement de la Commune.

Impôts (40) : la prévision d'augmentation concerne les personnes morales, conformément aux indications de l'Administration cantonale des impôts (suivi sur les exonérations fiscales en cours). Les prévisions d'entrées fiscales pour les personnes physiques restent par contre stables, avec une légère diminution sur le revenu et une augmentation sur la fortune.

Comme le démontre le graphique ci-après, il est difficile d'effectuer des prévisions en raison de la grande fluctuation des impôts des personnes morales ; cette difficulté impacte également le calcul prévisionnel de la péréquation. Pour rappel, le calcul prévisionnel de 2017 se base sur les acomptes de 2015. Comme ils contenaient des revenus extraordinaires concernant des années antérieures, la base de calcul a été ajustée en conséquence.

Détail revenus fiscaux	Comptes 2013	Comptes 2014	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017
Impôts personnes physiques	15'676'489	15'837'817	17'216'961	17'180'000	17'500'000
Impôts personnes morales	5'169'390	3'945'764	19'740'522	8'700'000	12'200'000
Impôts divers	3'860'598	4'224'731	4'077'744	3'530'000	3'590'000
Total des revenus fiscaux	24'706'478	24'008'312	41'035'227	29'410'000	33'290'000



Taxes, émoluments et produits des ventes (43) :

L'augmentation s'explique principalement par la révision de la facturation des taxes d'épuration, ces dernières ne couvraient plus les dépenses. Le solde représente la contrepartie du fonds affecté pour la réalisation d'infrastructures communautaires, voir le compte 38. Comme la variation entre les charges et les produits doit être virée sur un compte de réserve affecté, cette augmentation n'impacte pas le résultat de fonctionnement.

Fonds et financements spéciaux (48) : Relève des commentaires mentionnés aux comptes 43 et 38.

2. Tableau récapitulatif des participations intercommunales et participations statutaires

Tableau récapitulatif des participations		Comptes				Budget	
		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Participations intercommunales							
1400.3526	Conseil régional Nyon - cotisation	116'946	117'688	118'525	118'564	120'000	124'000
1515.3652.1	Participation à la bibliothèque intercommunale					136'500	168'130
1600.4523	Participation NRT à l'Office de Rolle		-90'000	-90'000	-92'111	-90'000	-90'000
1610.3523	Versement au Conseil Régional		103'281	95'352	99'506	115'000	111'000
1610.3523.1	Part rolloise à l'aide directe NRT		60'000	60'000	60'000	60'000	60'000
4600.3526	AIER/participation	840'127	522'087	775'821	723'261	844'996	814'440
4600.3526.1	AIER/part sur investissements	500'170	677'443	595'450	541'592	585'482	531'420
4600.3526.2	AIER taxes micropolluants					54'000	54'000
5100.3522	Arrondissement primaire/participation	1'700'000	1'700'000	1'700'000	1'700'000	1'878'103	2'120'180
5100.3522.1	Participation ASPAIRE – bâtiment – amort-intérêts					836'120	1'466'870
5100.4271.1	Revenus des bâtiments du primaire	-613'410	-579'670	-579'670	-579'670	-559'760	-547'640
5200.3522	Arrondissement secondaire/participation	1'284'410	1'165'070	1'127'270	1'224'770	876'830	730'430
6500.3521	SDIS de l'Etraz - participation	136'307	169'228	169'563	170'984	180'000	198'400
6600.3521.1	Protection civile Aubonne-Rolle - participation	98'016	104'753	105'610	99'858	104'250	106'830
7000.3522	Frais de fonctionnement ARAS	95'855	85'366	81'366	89'031	103'500	104'290
7100.3654.2	Adhésion réseau AJERE	890'387	1'139'491	1'496'938	1'587'018	1'761'900	2'023'680
7300.3515	Contribution - aide et soins à domicile	597'529	628'269	470'099	502'044	507'000	613'800
7300.3515.2	Espace prévention La Côte - participation	14'555	14'618	14'740	14'750	15'000	15'500
8100.3314	Amortissement ATF SIDERE	179'050					
8100.3314.1	SIDERE - modifications des statuts PM 15/2011-2016						
8100.3526	SIDERE - participation	279'652	121'783	121'783	121'783	121'800	
8100.3526.1	SIDERE - part sur investissements	19'450					
Total des participations intercommunales		6'139'044	5'939'406	6'262'847	6'381'380	7'650'721	8'605'330

Tableau récapitulatif des participations	Comptes					Budget	
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Autres participations statutaires							
1500.3653 Subventions aux sociétés locales	78'859	113'111	119'270	107'920	72'000	80'900	
1500.3653 Subvention Ecoles de musique				44'250	63'000	65'700	
1500.3659 Dons, aides, subventions casuelles	19'033	23'778	25'733	49'545	28'200	34'200	
1520.3653 Subvention du Théâtre du Casino	65'000	65'000	68'000	125'000	125'000	135'000	
1540.3653 Divers frais de la COCISE		7'100	14'956	29'902	20'000	30'000	
1800.3517 Lignes du trafic régional/participation	212'305	283'166	334'762	338'064	429'290	424'880	
1800.3517 Réorganisation des transports publics/participation	155'677	175'194	-	348'254	174'130	-	
1800.3517 Subvention & acquisitions de vélos électriques	3'438	4'500	3'510	2'700	5'000	5'000	
4100.3656 Aides & Subvention pour l'amélioration énergétique			-	16'450	10'000	10'000	
4100.4516 Subvention cantonale/charges d'amélior. énergétique			-7'500	-5'000	-	-	
5400.3522 Orientation professionnelle/participation	8'261	8'355	8'084	8'935	19'000	10'000	
5800.xxxx Part de Rolle/Paroisse catholique (déficit du centre)	23'180	25'425	60'481	51'000	42'390	47'000	
5810.3522 Paroisse de langue allemande/participation	246	230	417	305	300	300	
6100.3511 Réforme policière & participation	956'433	954'005	1'008'788	985'423	973'050	1'082'000	
6400.3524 Centre funéraire régional & participation	20'831	17'686	16'868	15'114	22'700	18'300	
7100.3515 Contribution Socle FAJE	29'100	29'235	29'480	29'500	30'000	31'000	
7100.3515 Fondation Vaudoise de Probation & participation	1'164	1'169	1'179	1'180	1'200	1'240	
7100.3525 Part rolloise au programme EVAM	7'563	5'525	3'448	3'600	5'800	5'000	
7100.3653 Subvention du Sésame	85'708	82'507	82'022	99'207	82'510	122'950	
7100.3653 Soutien & Quartier solidaire - Caritas						11'500	
7100.3664 Exonération diverses taxes déchets						181'530	
7100.3665 Aide complémentaire communale	15'300	13'575	59'250	38'729	23'000	23'000	
7100.3665 Aides sociales casuelles	7'560		7'373	5'272	10'000	15'000	
7100.3665 Subvention OSEO			-	-	2'400	2'400	
7100.3665 Quartier Solidaire					72'000	72'000	
7100.3665 Aides sociales « Incendie à la Prairie »					50'000	-	
7400.3655 Aide au logement	23'346	20'970	16'986	14'436	17'000	15'000	
Total des autres participations statutaires	1'713'002	1'830'531	1'853'108	2'348'995	2'277'970	2'423'900	
Total global des participations	7'852'046	7'769'937	8'115'955	8'730'375	9'928'691	11'029'230	

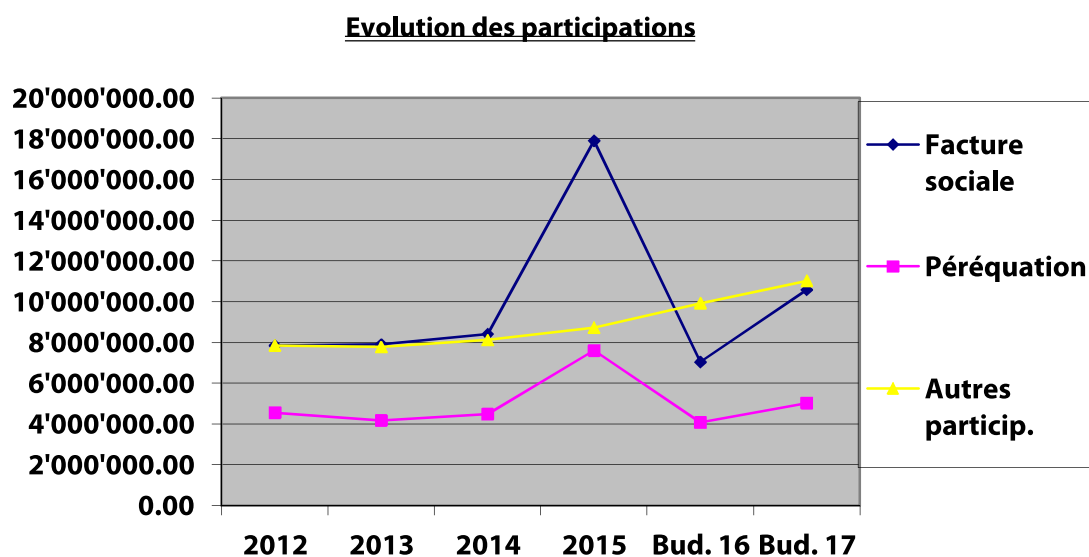
3. Evolution de la facture sociale

Evolution de la facture sociale		Comptes				Budget	
		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total global des participations reporté		7'852'046	7'769'937	8'115'955	8'730'375	9'928'691	11'029'230
7200.3510	Facture sociale - part provisoire non ventilée						11'082'000
7200.3515.3	Facture sociale - part assurance maladie	641'788	703'820	755'787	1'608'783	702'780	
7200.3515.6	Facture sociale - part PC à domicile et hébergement	2'701'143	2'627'680	2'740'101	5'832'633	2'226'790	
7200.3515.8	Facture sociale - part Revenus d'Insertion+Assur. Chômage	2'587'069	2'768'590	2'984'065	6'351'939	2'407'580	
7200.3515.9	Facture sociale - part aides aux personnes handicapées	1'183'223	1'238'500	1'314'074	2'797'164	1'073'490	
7200.3515.10	Facture sociale - part prestations pour la famille	369'499	236'260	264'578	563'186	357'760	
7200.3515.11	Facture sociale - part bourses d'études et d'apprentissage	355'901	317'431	348'652	742'154	272'060	
2200.4522.0	Revenus des dépenses thématiques	-66'850	-13'256	-41'331	-400'000	-414'750	-500'000
Total facture sociale, réduite des dépenses thématiques		7'771'773	7'879'025	8'365'926	17'495'859	6'625'710	10'582'000
2200.3522	Péréquation financière - part charges	6'807'320	6'463'700	6'791'433	9'900'000	6'410'210	7'889'000
2200.4522	Péréquation financière - part revenus	-2'250'600	-2'292'000	-2'310'430	-2'300'000	-2'340'000	-2'860'000
Péréquation nette		4'556'720	4'171'700	4'481'003	7'600'000	4'070'210	5'029'000
Total des participations y compris péréquation		20'180'539	19'820'662	20'962'884	33'826'234	20'624'611	26'640'230

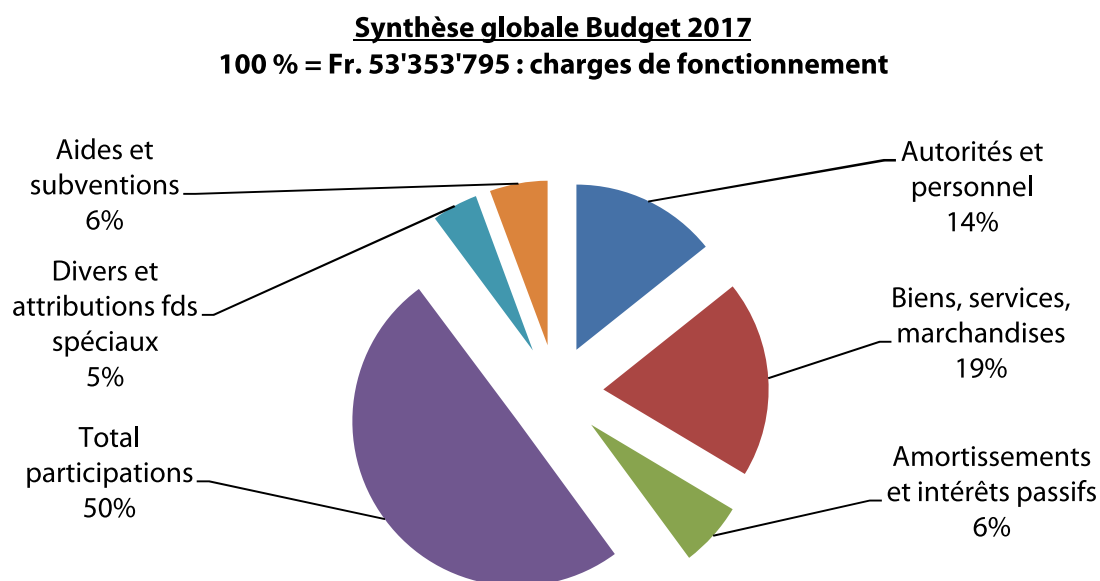
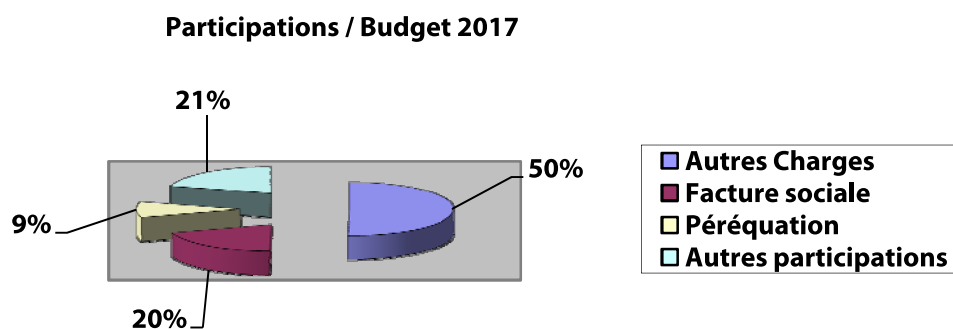
4. Récapitulatif résumé des deux premiers tableaux

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Facture sociale	7'771'773	7'879'025	8'365'926	17'495'859	6'625'710	10'582'000
Péréquation nette	4'556'720	4'171'700	4'481'003	7'600'000	4'070'210	5'029'000
Autres participations	7'852'046	7'769'937	8'115'955	8'730'375	9'928'691	11'029'230
Total des participations	20'180'539	19'820'662	20'962'884	33'826'234	20'624'611	26'640'230
Total des charges de fonctionnement	44'515'540	44'555'488	45'105'629	56'647'040	45'921'286	53'353'795
% de la facture sociale	17.5%	17.7%	18.5%	30.9%	14.4%	19.8%
% de la péréquation nette	10.2%	9.4%	9.9%	13.4%	8.9%	9.4%
% des autres participations	17.6%	17.4%	18.0%	15.4%	21.6%	20.7%
% du total des participations	45.3%	44.5%	46.5%	59.7%	44.9%	49.9%

5. Evolution des participations de 2012 à 2017

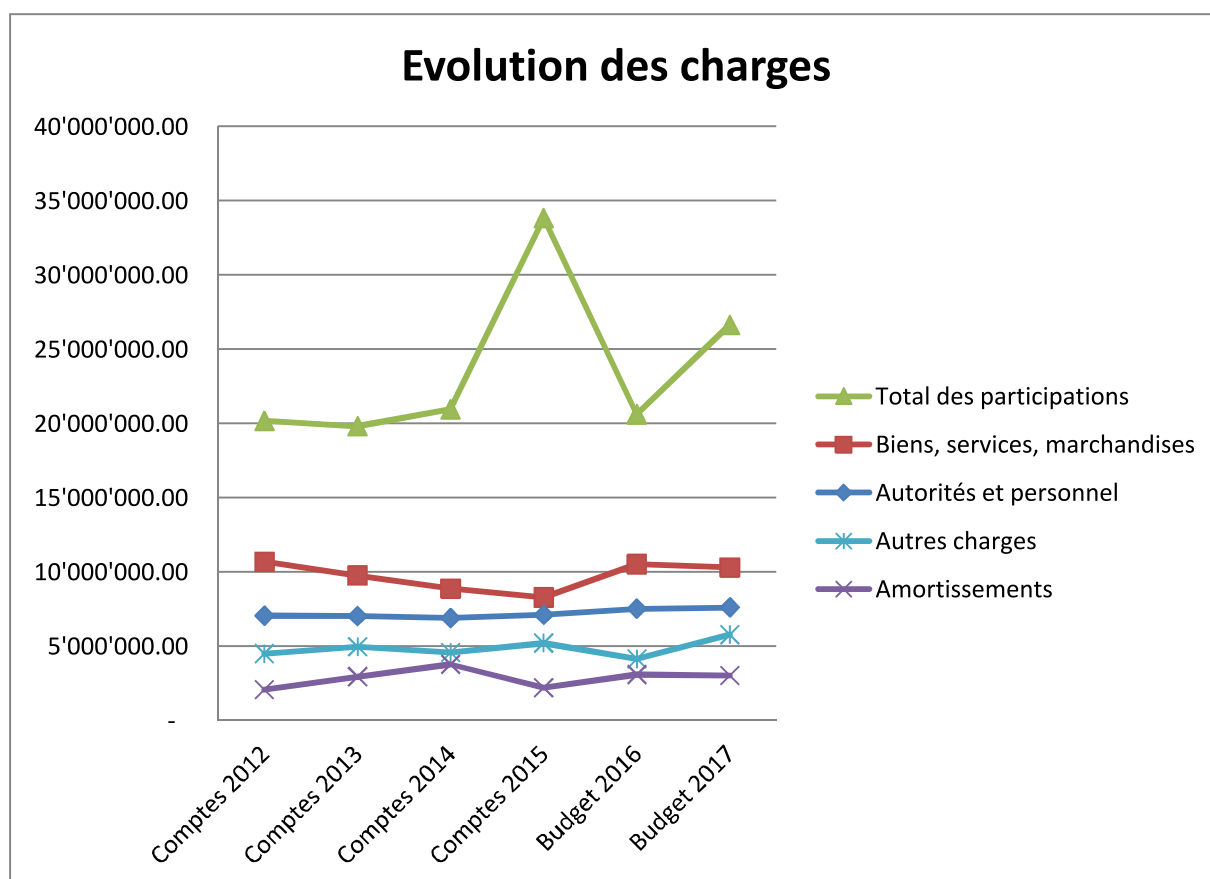


6. Répartition des principales charges par nature pour le budget 2017 et synthèse globale



7. Evolution des charges de 2012 à 2017

EVOLUTION DES CHARGES	Comptes 2012	Comptes 2013	Comptes 2014	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017
Autorités et personnel	7'054'005	7'033'714	6'901'615	7'111'996	7'526'710	7'614'295
Biens, services, marchandises	10'688'549	9'763'981	8'883'622	8'293'864	10'525'880	10'304'350
Total des participations	20'180'539	19'820'661	20'962'883	33'826'234	20'624'611	26'640'230
Amortissements	2'079'839	2'957'633	3'783'363	2'200'867	3'094'885	3'020'180
Autres charges	4'512'608	4'979'500	4'574'147	5'214'079	4'149'200	5'774'740
Total des charges	44'515'540	44'555'488	45'105'629	56'647'040	45'921'286	53'353'795



5. ETAT DE LA DETTE ET MARGE D'AUTOFINANCEMENT

Etat de la dette

Liste des emprunts contractés – valeurs prévisionnelles au 31.12.2016 (en francs) :

Taux	Échéance	Objet	Etablissement prêteur	No de compte	Amort./an (cumulés)	Solde + ou - ou consolidé	Motifs
1.40	Février-22	Emprunt PF.002122	PostFinance	9220.71	160'000	1'840'000	Barcarolle
1.50	Mai-22	ATF S 5295.16.78	BCV	9220.72	200'000	1'800'000	Barcarolle
0.80	Juillet-16	ATF C 5125.92.02	BCV	9220.73	2'000'000	-	Rodéo
0.82	Oct-16	FS123667.4	UBS	9220.75	2'000'000	-	Divers
0.50	Déc-17	ATF	BCV	9220.76	75'000	1'135'000	Divers
0.62	Avr-18	ATF	PostFinance	9220.78		5'000'000	Divers
1.82	Janv-24	ATF	PostFinance	9220.80	200'000	4'800'000	Divers
1.26	Mai-24	ATF	PostFinance		200'000	4'800'000	Divers

Total des emprunts prévus au 31.12.2016 Fr. 19'375'000.—

Remboursements prévus courant 2017 Fr. 1'415'000.—

Nouveaux emprunts prévus à fin 2017 Fr. 13'500'000.—

Net prévisionnel au 31.12.2017 Fr. 31'460'000.—

Marge d'autofinancement

Pour mémoire, le compte de fonctionnement enregistre l'ensemble des opérations relatives au fonctionnement d'une collectivité. Sa structure a notamment été pensée afin d'assurer une marge d'autofinancement positive aux collectivités publiques.

En effet, parmi les opérations comptabilisées dans ce compte, les imputations internes (39 et 49), les amortissements du patrimoine administratif et financier (330, 331 et 332) et les éventuels amortissements du découvert (333) sont de nature purement comptable et n'engendrent ni encaissements, ni décaissements. Les imputations internes figurent à la fois du côté des charges et du côté des revenus. Comme elles se compensent, elles n'influencent pas le solde de fonctionnement. Par contre, du côté des revenus, il n'existe pas de contrepartie aux amortissements du patrimoine administratif comptabilisés dans les charges.

Dès lors, en équilibrant leur compte de fonctionnement (comme le recommandent les concepteurs du plan comptable et la loi sur les finances des communes vaudoises), les collectivités publiques dégagent une marge d'autofinancement positive à la hauteur des amortissements du patrimoine administratif et financier.

Elles s'assurent ainsi la possibilité de financer en partie ou en totalité leurs investissements et/ou de rembourser leur dette. C'est d'ailleurs pour cette raison que la marge d'autofinancement, qui s'apparente à la notion de cash-flow dans l'économie privée (bénéfice avant amortissements), constitue un indicateur important dans l'évaluation de la capacité d'investissement d'une collectivité publique.

Pour la commune de Rolle, on constate une marge positive à hauteur de Fr. 1'687'155.—, conformément au détail ci-après.

Marge d'autofinancement prévisionnelle budgétée pour 2017	Frs	Frs
Résultat budgété :		-1'155'465
Amortissements patrimoine administratif	2'187'000	
Amortissements patrimoine financier	483'180	
Défalcations (débiteurs divers et fiscaux)	350'000	
Amortissements & défalcations :	3'020'180	3'020'180
Prélèvement à la réserve générale (amortissement Martinet D)	-1'466'870	-1'466'870
Résultat budgété sans amortissements et attributions liés :		397'845
Attribution aux réserves :	1'387'650	
Prélèvement aux réserves :	-98'340	
Mouvements sur réserve net : Attribution/ (prélèvement)	1'289'310	1'289'310
Marge d'autofinancement :		1'687'155

Toutefois, il nous paraît important de relever qu'un recours au fonds de réserve 9282.00 « Fonds de réserve pour investissements futurs », créé en 2008 par la Municipalité selon les vœux de la COFIN, devra également être utilisé en 2017 comme pour les années précédentes.

A ce jour ce compte présente un solde de Fr. 12'245'833.— dont Fr. 1'466'870.— sont prévus d'être affectés en 2017, afin de couvrir l'amortissement prévu du Martinet D.

Comptes affectés

Les comptes affectés concernent les égouts et l'épuration (centre 460), l'eau (810), le gaz (830) et les ports (470 et 471). Ces comptes ne présentent aucun impact sur le budget, car ils sont équilibrés à chaque exercice soit par les encaissements annuels ou s'ils ne sont pas suffisants par une réserve constituée à cet effet. Les recettes de la taxe d'épuration ne couvrant plus les dépenses depuis plusieurs années déjà, afin d'y remédier les réserves affectées ont dû être utilisées. Elles sont aujourd'hui en voie d'épuisement, ce qui nous obligera de revoir la facturation des taxes d'épuration en 2017, cette modification a été prise en compte pour le budget 2017. Par ailleurs, ce point avait été relevé par la COFIN et inclus dans son rapport concernant le budget de fonctionnement 2016.

* * * * *

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2016 – 2021 / N° 12 de la Municipalité du 31 octobre 2016

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- Adopte le budget 2017 de la Commune de Rolle présentant un excédent de charges de Fr. 1'155'465.—.

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 8 novembre 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Vice-présidente


Françoise Tecon-Hebeisen



Le Secrétaire


Pascal Petter

1^{ère} séance avec la Commission des finances : selon calendrier

Municipal(e) délégué(e) : Mme Françoise Tecon-Hebeisen



Budget 2017 : Tableau des amendements de la Commission des Finances

No	Compte	Rubrique	Désignation	Budget 2017 selon préavis	Budget 2017 amendé	Variations
1	1900.3111	INFORMATIQUE	Machine/Mobilier/Matériel	148'750	104'950	-43'800
2	1900.3185	INFORMATIQUE	Honoraires prestataires de service	154'700	121'500	-33'200
3	3000.3185	SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	Etudes pour domaines et bâtiments	40'000	20'000	-20'000
4	3530.3141	LA COURONNE	Entretien bâtiment	130'900	95'900	-35'000
5	3684.3141	BÂTIMENT LA CURE	Entretien bâtiment	15'000	5'000	-10'000
6	3685.3141	BÂTIMENT DU TENNIS CLUB DE ROLLE	Entretien bâtiment	22'000	17'000	-5'000
7	4210.3185.3	ETUDES-PLAN ET COMMISSIONS	Etudes et planifications	120'000	100'000	-20'000
8	4210.4313	ETUDES-PLAN ET COMMISSIONS	Permis de construire et émoluments	-	-30'000	-30'000
9	4300.3142	RESEAU ROUTIER	Entretien réseau routier	185'000	165'000	-20'000
10	4300.4356	RESEAU ROUTIER	Travaux facturés à tiers	-	-20'000	-20'000
				Total des modifications		-237'000

Total des charges selon PM 2016-2021/No 12

53'353'795

Total des revenus selon PM 2016-2021/No 12

-52'198'330

Effets des amendements

Excédent des charges

918'465